



VILLE DE VIERZON

AGENDA 21

ÉDITO

Après deux ans de réflexions, de concertations et d'études, le conseil municipal vient d'adopter l'Agenda 21 de notre Ville. Ce document est en fait un plan d'actions qui fixe un cadre clair pour inscrire nos politiques publiques locales dans une démarche globale de développement durable.

Conçu selon le principe « penser global et agir local », il s'agit de conduire un mode de développement capable de répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre ceux des générations futures.

Avec son Agenda 21, notre municipalité s'engage ainsi non seulement pour la préservation de l'environnement naturel et de notre cadre de vie, mais aussi pour favoriser le vivre ensemble et contribuer à l'épanouissement personnel des Vierzonnaises et des Vierzonnais.

Même si nos actions sont déjà très largement inspirées de ces objectifs, cette mise en perspective leur donnera une nouvelle cohérence au service de l'intérêt général.

Nicolas Sansu

*Maire de Vierzon
Député du Cher*

Djamila Kaoues

*Adjointe au maire
déléguée à l'environnement,
au espaces verts et
au développement durable*

SOMMAIRE

La démarchepages 4 et 5

Le programme d'actionspages 6 à 19

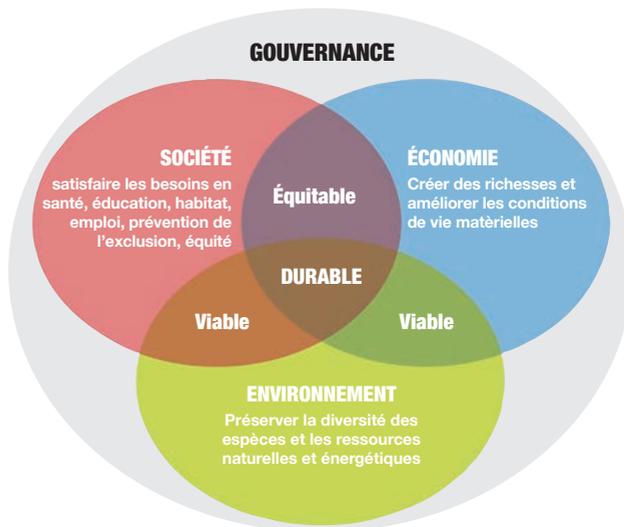
LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET L'AGENDA 21

PENSER GLOBAL

La déclaration de Rio témoigne de deux grandes préoccupations apparues à la fin du 20^{ème} siècle : la détérioration de l'environnement et les répercussions de la croissance économique sur le long terme.

Face à ces constats alarmants, les 182 états et ONG présents lors de cette conférence ont adopté un programme d'actions mondial pour le 21^{ème} siècle. Ce document ambitieux, appelé "Agenda 21", est un outil permettant de mettre en œuvre au niveau local les grands principes du développement durable. Il se construit en concertation avec les acteurs du territoire (habitants, associations, élus, etc.) et se présente sous la forme d'un document stratégique et opérationnel qui définit des orientations à long terme dans plusieurs domaines :

- ▶ Lutte contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
- ▶ Préservation de la biodiversité, protéger les milieux et les ressources
- ▶ Epanouissement de tous les êtres humains
- ▶ Cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
- ▶ Fonder le développement sur des modes de production et de consommation responsables

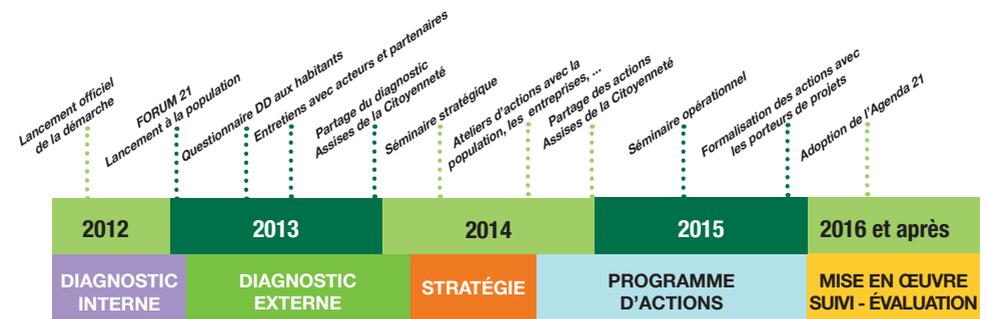


Agenda pour agir au quotidien et inscrire, noir sur blanc et dans la durée, des actions concrètes à mettre en œuvre.

21 comme le siècle actuel...

AGIR LOCAL, À VIERZON

Le dispositif Agenda 21 est aujourd'hui largement mis en œuvre au niveau national et international. Chaque collectivité territoriale est encouragée à mettre en place son propre Agenda 21 local, adapté à ses particularités et à ses besoins spécifiques. Soucieuse du bien-être de ses habitants et de son développement pérenne, la ville de Vierzon a saisi l'importance de se doter d'un tel outil stratégique et opérationnel. Basé sur une analyse détaillée du contexte local et des attentes des Vierzonnais, notre Agenda 21 engage non seulement le futur développement de la commune mais aussi les conditions de vie et d'épanouissement des générations actuelles et à venir.



LES ENJEUX

- I : La lutte et l'adaptation au changement climatique
- II : Une organisation territoriale en harmonie avec ses espaces naturels, source de biodiversité et de qualité de vie
- III : Le développement d'une activité économique de proximité, facteur de lien social
- IV : L'épanouissement de tous les Vierzonnais
- V : Le renforcement des solidarités entre générations
- VI : L'implication de tous pour une citoyenneté active
- VII : Intégrer les principes du développement durable dans les actions et les projets de la ville

I - LA LUTTE ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

OBJECTIF :

Améliorer la qualité de vie de ses habitants. Pour se faire la municipalité entend encourager le renouvellement urbain, organiser la prévention contre les risques naturels et développer les déplacements alternatifs à la voiture individuelle.

ACTIONS

→ LIMITER LES CONSOMMATIONS ÉNERGÉTIQUES

- ▶ Poursuivre le programme de rénovation des écoles maternelles et primaires
- ▶ Construire un nouveau groupe scolaire exemplaire
- ▶ Mobiliser autour de l'opération Famille à Energie Positive
- ▶ Poursuivre les journées pédagogiques en partenariat avec l'Espace Info Energie
- ▶ Créer un appartement pédagogique sur le plan de la maîtrise des énergies, de l'isolation
- ▶ Soutenir la création d'une plate-forme de formation des métiers du bâtiment à l'éco-construction, l'éco-rénovation
- ▶ Saisir l'opportunité du renouvellement urbain du centre-ville (PRU) pour initier une démarche globale d'économies d'énergies



▶ Réaliser un plan sur 10 ans de réduction de la consommation énergétique de l'éclairage public

→ AVOIR UNE GESTION OPTIMISÉE DES RISQUES

- ▶ Faire vivre le Plan Communal de Sauvegarde et le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs
- ▶ Adopter un Plan de continuité d'Activité
- ▶ Adopter un règlement de gestion des eaux pluviales

→ SE DÉPLACER AUTREMENT

- ▶ Permettre l'évolution du réseau de transport urbain via la nouvelle Délégation de Service Public
- ▶ Faire vivre le Plan Local de Déplacement
- ▶ Favoriser l'usage du vélo dans la ville
- ▶ Promouvoir la démarche de « pédibus » auprès des associations de parents d'élèves
- ▶ Valoriser les cheminements piétons dans la ville et le long des cours d'eau
- ▶ Faciliter la mise en place de bornes électriques pour la recharge des véhicules et vélos électriques
- ▶ Participer à la création d'aires de stationnement dédiées au co-voiturage



Réaliser un plan sur 10 ans de réduction de la consommation énergétique de l'éclairage public



OBJECTIFS

- Diminuer la facture annuelle de l'éclairage public
- Diminuer l'utilisation des projecteurs des stades



COMMENT Y PARVENIR ?

- Installer des éclairages avec des lampes de nouveaux modèles et peu consommatrices
 - Remplacer progressivement les boules d'éclairage selon un programme pluri-annuel
- Poursuivre la politique d'équipement de régulateurs de tension et la mise en conformité des armoires de commande



CE QUI VA CHANGER

- Réaliser des économies d'énergie et des économies financières évaluées à environ 7 000 euros par an



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Défi Famille à Énergie Positive a pour objectif de montrer que tous ensemble, il est possible de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre.

Le principe est simple : des équipes d'une dizaine de foyers se regroupent pour représenter leur quartier et relever le défi d'économiser le plus d'énergie possible sur les consommations à la maison. Seuls les gestes comptent, aucun investissement financier n'est demandé. Chaque équipe fait le pari d'atteindre 8 % d'économies d'énergie par rapport à l'hiver précédant le concours.



II - UNE ORGANISATION TERRITORIALE EN HARMONIE AVEC SES ESPACES NATURELS, SOURCE DE BIODIVERSITÉ ET DE QUALITÉ DE VIE

OBJECTIF :

Vierzon bénéficie d'un cadre naturel riche et diversifié, marqué par la présence de la forêt et des cours d'eau. Une des particularités de notre ville réside dans la juxtaposition de milieux totalement différents. Ainsi, les zones naturelles inscrites au Plan Local d'Urbanisme représentent à elles-seules 70% du territoire communal. La municipalité souhaite préserver ces espaces, source de biodiversité et de qualité de vie.

ACTIONS

→ VERS UNE UTILISATION ET UNE GESTION PLUS DURABLE DE LA RESSOURCE EN EAU

- ▶ Permettre l'installation de récupérateurs d'eaux pluviales dans les jardins partagés et familiaux
- ▶ Avec la nouvelle usine d'eau potable, produire une eau de qualité en préservant la ressource



▶ Mener des actions diversifiées pour lutter contre le gaspillage de la ressource en eau et sensibilisation auprès des jeunes

- ▶ Créer des animations en faveur de la gestion raisonnée de la ressource en eau
- ▶ Assurer l'accès de tous au bien commun qu'est l'eau

→ DÉCHETS : RÉDUISONS, RECYCLONS, RÉUTILISONS

- ▶ Encourager le tri et le recyclage des déchets ménagers
- ▶ Favoriser la construction d'une usine de traitement des déchets ménagers en coopération avec les agglomérations voisines (Bourges et Châteauroux)
- ▶ Poursuivre les actions de sensibilisation au gaspillage dans la restauration scolaire

→ PRÉSERVER NOS ESPACES NATURELS ET FAVORISER LA BIODIVERSITÉ



- ▶ Valoriser les espaces naturels en bord de cours d'eau
- ▶ Avoir une gestion différenciée des espaces verts
- ▶ Ne plus utiliser, à terme, les produits phytosanitaires dans les espaces publics
- ▶ Gérer le patrimoine arboré conformément à la Charte de l'arbre
- ▶ Valoriser la Protection Biologique Intégrée dans la production horticole municipale



Mener des actions diversifiées pour lutter contre le gaspillage de la ressource en eau



OBJECTIF

- Réduire les prélèvements à la source dans le Cher en réduisant la consommation et le gaspillage d'eau



COMMENT Y PARVENIR ?

- Rechercher les fuites sur les réseaux et les réparer
- Sensibiliser les abonnés à un usage raisonné de l'eau



CE QUI VA CHANGER

- Évolution du rendement du réseau d'eau



Avoir une gestion différenciée des espaces verts



OBJECTIFS

- Définir un niveau de service de l'entretien de nos espaces verts en fonction du rôle et de la nature des espaces concernés
- Réduire le coût des interventions d'entretien



COMMENT Y PARVENIR ?

- Réaliser le relevé patrimonial de nos espaces verts hors espaces naturels
- Réaliser un document support et ressource utilisable basé sur une charte de l'entretien et un ensemble de fiches présentant les missions et tâches à effectuer



CE QUI VA CHANGER

- Modification des fréquences d'entretien
- Impact sur le coût de l'entretien des espaces verts annuel



LE SAVIEZ-VOUS ?

Près de 10 000 tonnes de déchets sont produites par an à Vierzon. Leur gestion est confiée à la Communauté de Communes Vierzon Sologne Berry, qui réalise la collecte :

- des déchets ménagers résiduels,
- des emballages recyclables, du verre et des biodéchets,
- des radiographies, sur apport volontaire,
- des déchets de soin à risque infectieux à destination des particuliers, sur apport volontaire,
- des bouchons, sur apport volontaire,
- des encombrants.



III - LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE PROXIMITÉ, FACTEUR DE LIEN SOCIAL

OBJECTIF :

Le développement économique durable, porteur d'emplois, de richesse et de lien social pour les Vierzonnais est prioritaire.

ACTIONS

→ MAINTENIR UNE ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ ACTIVE

- ▶ Conforter les commerces de centre-ville
- ▶ Rapprocher les entreprises vierzonnaises et la main d'œuvre locale

→ DES PRODUITS LOCAUX DANS NOS ASSIETTES

- ▶ Augmenter la part du Bio dans la restauration collective
- ▶ Continuer la mise en place progressive des approvisionnements de la cuisine centrale par circuits courts
- ▶ Soutenir les actions de l'Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
- ▶ Favoriser le développement de marchés de producteurs bio ou locaux dans la ville

→ SOUTENIR L'EXPÉRIMENTATION ET L'INNOVATION À TRAVERS L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

- ▶ Maintenir les clauses d'insertion sociale dans les marchés publics de la Ville
- ▶ Conditionner le soutien aux entreprises à des contreparties sociales et environnementales
- ▶ Soutenir les actions d'économie sociale et solidaire sur le territoire
- ▶ Appuyer la mise en place de financements alternatifs de tout type

→ DÉVELOPPER UN TOURISME DURABLE

- ▶ Participer à la réalisation du projet de Canal à Vélo
- ▶ Valoriser le sentier de la Salamandre
- ▶ Élargir le rayonnement du musée de Vierzon dédié à l'histoire industrielle de la ville



Dynamiser et conforter le commerce en centre-ville, comment y parvenir?



OBJECTIF

- Conforter le rôle de centralité du centre-ville



COMMENT Y PARVENIR ?

- Penser le centre-ville comme un vaste et unique ensemble commercial
- Agir sur l'achat de surfaces commerciales, la remise en état et la location
- Mettre en valeur et renouveler régulièrement les vitrines
- Organiser des animations commerciales en partenariat avec l'Office du commerce et de l'artisanat



CE QUI VA CHANGER

- Soutenir le développement des animations commerciales organisées durant l'année en centre-ville
- Une meilleure offre commerciale et de service en centre-ville



Participer à la réalisation du projet Canal à Vélo



OBJECTIFS

- Accompagner le syndicat du Canal de Berry dans son projet de valorisation du Canal avec les modes de circulation douce
- Développer la vocation touristique du Canal



COMMENT Y PARVENIR ?

- Réaliser une étude d'aménagements et de possibilités de réalisations sur le premier tronçon Bourges - Vierzon
- Aménager les abords du Canal



CE QUI VA CHANGER

- Hausse de la fréquentation touristique du territoire
- Retombées économiques pour les acteurs du tourisme
- Amélioration du cadre de vie des Vierzonnais

LE SAVIEZ-VOUS ?

C'est l'empereur Napoléon 1^{er} qui donna naissance au canal du Cher. 30 ans de travaux ont été nécessaires pour construire ce canal à trois branches, long de 261 Km et traversant une partie du Bourbonnais, du Berry et de la Touraine. Entre 1860 et 1915, le canal connaîtra un développement prometteur grâce au transport du minerai de fer. Le canal de Berry connaîtra, par la suite, un déclin progressif provoqué par la concurrence du chemin de fer et la désaffection pour le minerai du Berry. Aujourd'hui le canal fait l'objet d'un projet de développement et de valorisation par le conseil départemental du Cher.

- Source : Site Internet - Canal du Berry -

IV - L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES VIERZONNAIS

OBJECTIF :

Face à l'accroissement des inégalités, la municipalité de Vierzon a fait le choix de développer le vivre ensemble pour l'épanouissement de tous et de chacun.

ACTIONS

→ UNE OFFRE CULTURELLE, SPORTIVE ET DE LOISIRS POUR TOUS

- ▶ Faire vivre les espaces de création culturelle
- ▶ Étudier la faisabilité d'un service de portage de la culture à domicile
- ▶ Adapter la lecture publique aux pratiques actuelles
- ▶ Soutenir la vie associative

→ DÉVELOPPER UNE POLITIQUE LOCALE EN FAVEUR DE LA SANTÉ

- ▶ Amplifier les animations de prévention de la santé
- ▶ Valoriser la semaine du goût
- ▶ Mener des actions concertées pour la prévention de la santé
- ▶ Réaliser les mesures des ondes électromagnétiques
- ▶ Soutenir le développement du centre hospitalier de Vierzon



- ▶ Améliorer l'offre de soins en créant un centre de santé

→ DEVENIR UNE VILLE ACCESSIBLE À TOUS



- ▶ Favoriser l'accessibilité des équipements culturels et sportifs
- ▶ Améliorer l'accessibilité du service de transport urbain aux personnes en situation de handicap
 - ▶ Rendre accessible le site Internet de la Ville aux malvoyants
 - ▶ Accompagner les enfants en situation de handicap dans le cadre des NAP
 - ▶ Permettre le règlement en ligne des prestations municipales via le site Internet de la Ville



LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2015, le festival « Les Estivales du Canal » a attiré près de 20 000 personnes dans la ville.



Améliorer l'offre de soins en créant un centre de santé



OBJECTIFS

- Améliorer les conditions d'exercice des professionnels de santé dans des zones fragilisées
- Attirer de nouveaux professionnels de santé
- Améliorer la qualité de prise en charge des patients



COMMENT Y PARVENIR ?

- Construction d'un centre de santé avec l'aide de nombreux partenaires (Région, Office public de l'habitat, Europe, État)...



CE QUI VA CHANGER

- Des professionnels installés au sein du centre de santé
- Offre de soins améliorée : lutter contre la désertification médicale



Améliorer l'accessibilité du service de transport urbain aux personnes en situation de handicap



OBJECTIF

- Faciliter l'accessibilité des transports en commun Vierzonnais pour les personnes en situation de handicap



COMMENT Y PARVENIR ?

- Poursuivre la mise en accessibilité des quais bus dans le cadre des travaux réalisés par la Ville
- Acquisition de nouveaux bus équipés de rampes et de systèmes d'annonces visuelles et sonores
- Adapter le service de transport à la demande pour les personnes possédant une carte d'invalidité à 80 % et plus.



CE QUI VA CHANGER

- Meilleure fréquentation des transports en commun par les personnes à mobilité réduite



V - LE RENFORCEMENT DES SOLIDARITÉS ENTRE GÉNÉRATIONS

OBJECTIF :

En s'appuyant sur les actions existantes et sur le réseau dynamique d'acteurs locaux, la collectivité souhaite renforcer la cohésion sociale et les solidarités entre les générations.

ACTIONS

→ UN ACCÈS À UN LOGEMENT DE QUALITÉ POUR TOUS

- ▶ Améliorer les performances énergétiques des logements
- ▶ Lutter contre les logements anciens dégradés et insalubres
- ▶ Créer une aire d'accueil des gens du voyage

→ PARTICIPER À METTRE EN ŒUVRE LA SOLIDARITÉ, LE PARTAGE, LES RENCONTRES DANS TOUS LES ESPACES DE VIE

- ▶ Encourager la fête des voisins
- ▶ **Susciter des rencontres interculturelles à l'échelle de la ville**
- ▶ Poursuivre les événements intergénérationnels
- ▶ **Poursuivre les échanges de savoirs**
- ▶ Faire connaître les actions de la médiathèque en faveur des très jeunes enfants : « contes en pyjama », espace bébés lecteurs...
- ▶ Favoriser le partage des cultures par le biais d'échanges et de cours de langues

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Vierzon a lancé en 2008, son premier programme de renouvellement urbain pour les quartiers Sellier et Colombier. En huit ans, 390 logements ont été démolis, 200 reconstruits.
- Un nouveau programme de renouvellement urbain (PRU) va concerner le centre ville, la cité Gustave Flourens, le Tunnel Château et le quartier du Clos du Roy. Il débutera fin 2016 et sera financé par l'État, la Région, les bailleurs sociaux, la Ville...



Soutenir la création de temps de rencontres interculturelles à l'échelle de la ville



OBJECTIF

- Promouvoir et soutenir des actions qui permettent l'échange de cultures



COMMENT Y PARVENIR ?

- Identifier et réunir toutes les associations culturelles de la ville pour organiser un temps festif interculturel
- Favoriser des rencontres interculturelles dans les événements existants de la collectivité comme la semaine de la lecture publique ou la semaine de la jeunesse



CE QUI VA CHANGER

- Cultiver le « vivre-ensemble »



Créer un réseau d'échanges de savoirs



OBJECTIF

- Valoriser les connaissances des habitants en leur permettant d'échanger leurs savoirs (cours de cuisine contre des cours de bricolage)



COMMENT Y PARVENIR ?

- Réunir l'ensemble des acteurs afin de recenser tous les savoirs proposés
- Définir une communication commune



CE QUI VA CHANGER

- Une offre d'échanges supplémentaire qui contribue au lien social et au développement du savoir



LE SAVIEZ-VOUS ?

Epicéa est une épicerie sociale et solidaire gérée par le CCAS de Vierzon et accessible aux personnes en difficulté. Elle propose des actions autour de l'alimentation pour favoriser le « bien-manger » équilibré. C'est un lieu d'écoute, d'orientation et de lutte contre l'isolement dont l'objectif est de maintenir du lien social.

VI - L'IMPLICATION DE TOUS POUR UNE CITOYENNETÉ ACTIVE

OBJECTIF :

Les Assises de la citoyenneté, rendez-vous annuel décentralisé dans les quartiers, les conseils de quartiers créés en 2010, et le nouveau conseil citoyen, lié au contrat de ville, sont les principaux moyens d'échanges entre élus et population. L'objectif est d'impliquer l'ensemble des citoyens dans la vie de la cité.

ACTIONS

→ PARTICIPER ET ÊTRE ACTEUR DE SA VILLE AU QUOTIDIEN

- ▶ Améliorer le fonctionnement et la représentativité des conseils de quartiers
- ▶ Identifier une personne référente par quartier pour relayer les propositions des citoyens
- ▶ Conforter les Assises de la Citoyenneté
- ▶ Encourager les concertations participatives pour faire évoluer les projets

→ SOUTENIR ET DYNAMISER LE TISSU ASSOCIATIF

- ▶ Réaliser une charte associations ville
- ▶ Créer un espace « associations » sur le site Internet de la ville
- ▶ Aider les associations à faire partager l'Agenda 21
- ▶ Favoriser la mutualisation des moyens entre associations
- ▶ Encourager la réalisation d'éco-manifestations par les associations
- ▶ Faire vivre des maisons d'associations vivantes et y donner des formations

→ DEVENIR ÉCO-CITOYEN : POURSUIVRE LA SENSIBILISATION, ET L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET À L'ENVIRONNEMENT

- ▶ Créer une journée citoyenne intergénérationnelle avec les associations
- ▶ Favoriser la mise en place d'actions d'éducation à l'environnement et au développement durable
- ▶ Devenir consomm'acteurs

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Conseil Municipal d'Enfants est composé de 23 enfants de CM1 et CM2 des écoles de la Ville.

Il a pour but de faire entendre les propositions et les envies des jeunes vierzonnais aux élus. Les titulaires et les suppléants de ce Conseil, élus par leurs camarades de classe, s'investissent dans la vie locale en signant la charte des Conseillers Enfants de Vierzon.

- Source : Site Internet - Mairie Vierzon -



Favoriser la mutualisation des moyens entre associations



OBJECTIF

- Optimiser l'utilisation des équipements, salles et bâtiments communaux destinés aux activités des associations



COMMENT Y PARVENIR ?

- Favoriser l'usage commun de locaux et de matériel
- Améliorer le suivi de la gestion de ces lieux



CE QUI VA CHANGER

- Meilleure utilisation des moyens mis à la disposition des associations
- Améliorer la coopération entre les associations



Favoriser la mise en place d'actions d'éducation à l'environnement et au développement durable



OBJECTIF

- Permettre à tous les publics (enfants et adultes) de découvrir la nature et apprendre à mieux respecter l'environnement



COMMENT Y PARVENIR ?

- Augmentation du nombre d'enfants participant aux activités périscolaires sur le thème de l'éducation à l'environnement
- Former les animateurs de la ville sur ces problématiques afin de développer ces ateliers
- Développer la semaine du développement durable



CE QUI VA CHANGER

- Augmentation du nombre d'enfants participant aux nouvelles activités périscolaires sur le thème de l'éducation à l'environnement
- Meilleure prise en compte de l'environnement par les Vierzonnais
- Organisation de journées citoyennes de nettoyage

VII - INTÉGRER LES PRINCIPES DU DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ACTIONS ET LES PROJETS DE LA VILLE

OBJECTIF :

Initiatrice de la démarche Agenda 21, la Ville de Vierzon est également actrice. Le développement durable, c'est l'affaire de tous et en premier lieu celle de la collectivité. La ville de Vierzon crée, consomme et gère des richesses, mobilise des ressources humaines, naturelles et financières. Elle le fait en respectant le principe du développement durable.

ACTIONS

→ VERS UNE COLLECTIVITÉ ÉCO-EXEMPLAIRE : LA POURSUITE DU CHANGEMENT DE PRATIQUES

- ▶ Assurer le suivi et l'évaluation participative de l'Agenda 21
- ▶ Mettre en place des référents ambassadeurs de l'Agenda 21 au sein de chaque service
- ▶ Poursuivre la formation des élus et des agents autour de l'intégration des principes du développement durable dans leurs pratiques et actions
- ▶ Mettre en place un plan éco-administration au sein de la collectivité



▶ Développer la dématérialisation des actes et de procédures

- ▶ Mettre en place une politique d'achats durables
- ▶ Favoriser le travail en mode projet
- ▶ Mutualiser les matériels entre services
- ▶ Améliorer l'intégration des personnes en situation de handicap au sein de la collectivité

→ VERS UNE COLLECTIVITÉ ÉCO-EXEMPLAIRE : LA PLACE DES AGENTS

- ▶ Valoriser les services publics et les agents dans la communication municipale
- ▶ Réaliser des reportages vidéo sur les métiers exercés dans la collectivité
- ▶ Faire de l'agent un ambassadeur de bonnes pratiques
- ▶ Poursuivre la diffusion du journal d'information interne
- ▶ Créer des points d'information au sein des bâtiments municipaux
- ▶ Assurer l'accueil des nouveaux agents
- ▶ Mieux intégrer des personnes en situation de handicap au sein de la collectivité
- ▶ Poursuivre les évaluations annuelles des agents

→ VERS UNE COLLECTIVITÉ ÉCO-EXEMPLAIRE : LE SERVICE AU PUBLIC



▶ Apporter des réponses concertées et cohérentes aux usagers

- ▶ Former les agents à l'accueil du public



Développer la dématérialisation des actes et des procédures



OBJECTIF

- Diminuer la consommation de papiers et le coût de fonctionnement



COMMENT Y PARVENIR ?

- Dématérialiser des procédures et des actions



CE QUI VA CHANGER

- Le mode de fonctionnement des services publics locaux pour un meilleur service à l'utilisateur



Apporter des réponses concertées et cohérentes aux usagers

LE PROJET

- Améliorer la qualité et l'image du service public auprès des usagers



OBJECTIFS

- Renforcer la qualité du service public
- Améliorer l'image du service auprès des usagers



ACTIONS

- Dématérialiser des procédures et des actions



INDICATEURS DE RÉSULTAT

- Evaluer le nombre de participants aux échanges entre agents et conseils de quartier
- Nombre et taux de doléances, postées sur la plate-forme, prises en compte/résolues



LE SAVIEZ-VOUS ?

Installé dans les locaux refaits à neuf du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, le guichet unique permet désormais d'effectuer ses démarches d'inscription et de paiement des prestations municipales en un seul lieu. Outre la modernisation du service public municipal, ces travaux s'inscrivent dans une logique de simplification des démarches administratives des Vierzonnais.



Hôtel de Ville de Vierzon
Place de l'Hôtel de Ville
18100 VIERZON
02 48 52 65 00

info@ville-vierzon.fr

Du lundi au vendredi :
de 8^H à 12^H et de 13^H30 à 17^H30

Le samedi :
de 9^H à 12^H
(ouvert uniquement pour le service
état civil et le guichet unique)